



## Les collectifs

### ?? De quel collectif parlons-nous ?

Un collectif est un ensemble de personnes qui se mobilise pour une même cause. Il peut prendre la forme d'une association, d'un groupe de parole...

### ?? Comment le collectif complète-t-il la prise en charge médicale ou psychothérapeutique ?

Le collectif peut participer à la restauration de la sécurité et la confiance en fournissant un soutien qui renforce le sentiment d'être entouré et protégé. Il peut agir également sur l'isolement par le maintien des liens sociaux (qui est un facteur protecteur) et contribuer au sentiment d'appartenance. Pour revoir le webinaire du Cn2r "Quel est l'apport des associations de victimes à la suite d'un événement collectif ?", cliquez sur l'image ci-contre.



### ?? Dois-je nécessairement m'engager après un traumatisme ?

Il n'est pas obligatoire de s'engager dans un collectif après le vécu d'un traumatisme. Il est important que cette démarche fasse sens pour soi et de trouver une association ou un collectif dont les objectifs sont partagés.

### ?? Dois-je nécessairement intégrer un collectif pour partager mon expérience ?

Il y a plusieurs manières de partager mon expérience si j'en ressens le besoin. On peut partager son expérience pour recevoir de l'aide ou la partager pour apporter de l'aide.

Au delà du collectif, différentes modalités existent dans le partage du savoir expérientiel :

- Le **pair-aidant** : il travaille directement avec les patients ;
- Le **médiateur en santé pair** : il est l'interface entre les équipes et les patients, et peut intervenir en formation ;
- Le **patient partenaire** : il travaille davantage dans les organisations, les gouvernances, et est impliqué dans la formation, la recherche et parfois dans le soin.

**Il ne faut surtout pas oublier que partager son expérience ou recevoir la parole d'autres personnes peut être impactant : il est important d'être rétabli avant de se lancer.**